

8

pas à Reinard

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi

QUATRIÈME SÉRIE

Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

XXIX^e ANNÉE

REVUE

DES

ÉTUDES ANCIENNES

Paraissant tous les trois mois

TOME IX

N^o 1

Janvier-Mars 190~~6~~⁷

R. LAURENT et Ch. DUGAS

Le Monument romain de Biot.

Bordeaux :

FERET & FILS, ÉDITEURS, 15, COURS DE L'INTENDANCE

Grenoble : A. GRATIER & C^e, 23, GRANDE-RUE

Lyon : HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU

Marseille : PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | **Montpellier :** C. COULET, 5, GRAND'RUE

Toulouse : ÉDOUARD PRIVAT, 15, RUE DES ARTS

Lausanne : F. ROUGE & C^e, 4, RUE HALDIMAND

Rome : LOESCHER & C^e (BRETSCHNEIDER & REGENBERG), 307, CORSO UMBERTO I

Paris :

ALBERT FONTEMOING, 4, RUE LE GOFF

Bibliothèque Maison de l'Orient



150062

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Tome IX, 1907, N° 1

SOMMAIRE

- G. Glotz, *Têtes mises à prix dans les cités grecques*. 1
 G. Radet, *L'Histoire des Lagides, d'après un livre récent*. 6

ANTIQUITÉS NATIONALES

- C. Jullian, *Notes gallo-romaines : XXXIII. Silius et la route d'Hannibal*. 13
Questions hannibaliques : I. Les bois du Pertus (J. Freixe), p. 18; II. Le Rhône à Tarascon (Armand), p. 19; III. Le passage du Rhône entre Tarascon et Beaucaire au Moyen-Age et jusqu'en 1670 (J. Fournier), p. 21; IV. La vue des Alpes, à propos de Tite-Live, XXI, 32, 7 (S. Chabert), p. 26; V. Le nom du Drac (de Manteyer), p. 42; VI. L'hypothèse du Clavier (H. Ferrand), p. 43; VII. Ὑπερπελοῦ ὠπαρχία, Polybe, III, 41, 2 (G. Fougères). 45
 R. Laurent et Ch. Dugas, *Le Monument romain de Biot (Alpes-Maritimes)*. 48
 H. de La Ville de Mirmont, *L'Astrologie chez les Gallo-Romains (4^e article)*. 69
 C. Jullian, *Chronique gallo-romaine*. 83

BIBLIOGRAPHIE

FR. et E. CUMONT, *Voyage d'exploration archéologique dans le Pont et la Petite Arménie*, Bruxelles, Lamertin, 1906 (G. Radet), p. 93. — D. M. ROBINSON, *Ancient Sinope*, Baltimore, John Hopkins, 1906 (G. Radet), p. 96. — V. STRAZZULLA, *Sul mito di Perseo*, Messine, Amico, 1906 (P. Waltz), p. 96. — V. STRAZZULLA, *I Persiani di Eschilo ed il nome di Timoteo*, Messine, Principato, 1904 (P. Waltz), p. 96. — A. VOGLIANO, *Ricerche sopra l'ottavo mimiambo di Herodo*, Milan, Cordani, 1906 (P. Waltz), p. 97. — H. LECHAT, *Phidias*, Paris, librairie de l'Art ancien et moderne, 1906 (F. Dürnbach), p. 97. — W. DEONNA, *Les statues de terre cuites en Grèce*, Paris, Fontemoing, 1906 (P. Paris), p. 99. — E. POTTIER, *Catalogue des vases antiques de terre cuite du Musée du Louvre, 3^e partie*, Paris, Mothéroz, 1906 (G. Radet), p. 99. — S. CHABERT, *Histoire sommaire des études d'épigraphie grecque*, Paris, Leroux, 1906 (F. Dürnbach), p. 100. — B. MODESTOV, *Introduction à l'Histoire romaine*, trad. MICHEL DELIGNES, Paris, Alcan, 1907 (G. Radet), p. 100. — M. CLERC, *La Bataille d'Azir*, Paris, Fontemoing, 1906 (G. Radet), p. 104. — A. SCHULTEN, *Zwei Erlasse des Kaisers Valens über die Provinz Asia*, Wien, Hölder, 1906 (G. Radet), p. 104. — E. SLIPPER, *De Formularum Andecavensium latinitate*, Amsterdam, Eisenrath, 1906 (E. Bourciez), p. 105. — R. DE LA GRASSERIE, *De la catégorie du genre*, Paris, Leroux, 1906 (E. Bourciez), p. 106.

Publications nouvelles adressées à la Revue. 107

GRAVURES

Monument de Biot : état des fouilles en octobre 1906, p. 49; blocs, p. 51-52; poteries et restes de construction, p. 54; tranchées, p. 55; voies de communication, p. 56; tracé de porte, p. 66. — Les dieux aux oiseaux d'Alésia, p. 86.

PLANCHES

- I. Le Rhône à Tarascon.
 II-III. Le Monument romain de Biot.
 IV. Le Monument de Biot : Restitution.
 V. Le Monument de Biot : Types de casques gaulois.
 VI. Le Monument de Biot : Types de trompettes gauloises.

DIRECTION ET RÉDACTION :

ANTIQUITÉ CLASSIQUE
M. Georges RADET
 9^{bis}, rue de Cheverus
BORDEAUX

ANTIQUITÉS NATIONALES
M. Camille JULLIAN
 30, rue du Luxembourg
PARIS (VI^e)

A Monsieur Pottier
Hommage de dévouement et de profond respect
Charles Dugas

LE MONUMENT ROMAIN DE BIOT

ALPES-MARITIMES

LE MONUMENT ROMAIN DE BIOT

ALPES-MARITIMES

(PLANCHES II-VI)

L'emplacement de nos recherches est un mamelon isolé, à quelque distance de la route nationale d'Antibes à Nice, près de la halte de Biot, mais assez loin du village lui-même, et plus particulièrement la partie sud, propriété de M. Joséphin Causse. Situé à un kilomètre environ au nord du pont de la Brague, ce mamelon est accessible par un chemin de terre, qui forme la limite de l'octroi d'Antibes, comme l'indique une haute borne à l'angle de ce chemin et de la route nationale.

En 1901, des ouvriers travaillant pour M. Causse trouvèrent à une faible profondeur, sur le versant est du mamelon, douze blocs de grandes dimensions et un treizième plus petit; trois d'entre eux ne présentaient aucune sculpture; les autres étaient ornés de sculptures militaires, casques, cuirasses, lances, enseignes, boucliers, d'un travail assez grossier. M. Causse fit mettre de côté ces blocs, et la suite du travail agricole amena la découverte de débris de poteries, dont une vaste amphore qui put en grande partie être reconstituée, de débris de meules, enfin de monnaies.

Le problème que posaient les découvertes était double. A quel monument appartenaient ces blocs? D'autre part, de quelle nature était l'habitation humaine d'où provenaient les nombreux fragments mis à jour?

M. Bordellet, de séjour à Antibes, eut connaissance de la découverte. Les résultats de son étude furent consignés dans un article de la *Revue du Touring-Club de France*¹, sous le titre *Quo Vadis?* et sous le nom du D^r Léon-Petit. Cet article

1. Avril 1901, p. 146-8.

donna lieu, dans la *Revue archéologique*¹, à une courte note de M. S. Reinach, signalant l'article de la *Revue du Touring-Club*. M. A. de Rochemonteix, dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*², fit une communication plus impor-

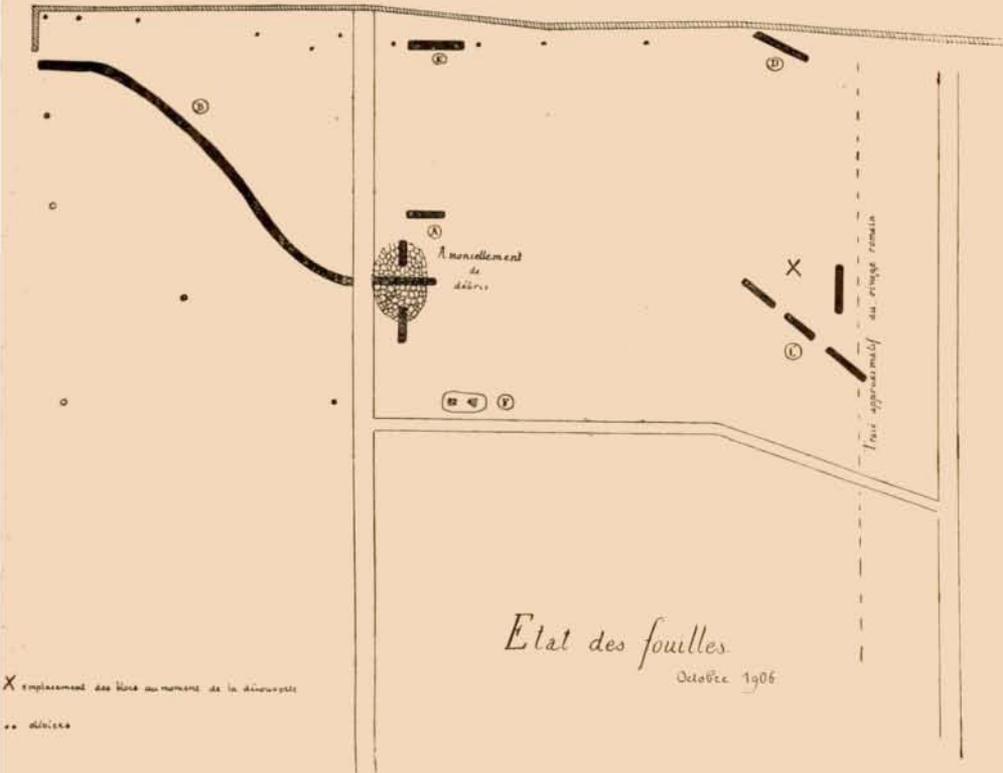


FIG. 1.

tante. Il était allé sur le terrain et avait pris un croquis sommaire de l'ensemble des blocs³.

La description complète des blocs et l'examen des divers documents trouvés restaient à faire.

Grâce à la complaisance de M. et M^{me} Causse, grâce aussi à M. Chancel, maire d'Antibes, qui voulut bien mettre à notre

1. 1901, t. II, p. 116.

2. 1901, p. 172.

3. P. 175.

disposition les cantonniers de la ville, nous avons pu commencer en octobre dernier quelques fouilles, trop vite arrêtées par le mauvais temps¹. Les résultats en ont été les suivants (*fig. 1*) :

1° Les blocs ne se trouvaient certainement pas en place, des fouilles profondes à l'endroit de la découverte ne mettant à jour aucune trace de substruction ;

2° Détermination de la ligne du rivage à l'époque romaine ;

3° Découverte d'un amoncellement de débris et de fragments (5 mètres de longueur sur 3 de largeur), entre 50 centimètres et 1^m20 au-dessous du sol².

I

I. — LES BLOCS (voir planches II et III)³.

N° 1. — Longueur : 1^m19 ; hauteur : 0^m64 ; profondeur : 0^m46.

Au centre, torques. De part et d'autre, deux casques ornés de cornes, recourbées vers le bas pour le casque de droite, vers le haut pour celui de gauche. Les casques sont munis de joues symétriques pour celui de gauche, asymétriques pour celui de droite. Sur l'arête droite, traces informes de sculptures. A 5 centimètres du bord inférieur et parallèlement à ce bord, raie peu profonde d'un bout à l'autre du bloc.

Face inférieure : à gauche, tenon de 10 centimètres de largeur. Face supérieure : deux trous à 40 centimètres du bord gauche et à 5 centimètres du bord droit. La face inférieure est soigneusement parée.

N° 2. — Longueur : 1^m35 ; hauteur : 0^m64 ; profondeur : 0^m44 à 0^m50.

1. Nous avons à remercier MM. Laugier, Pellegrin et Cartier, d'Antibes, dont l'amabilité a grandement facilité notre tâche. Nous avons été constamment aidés par M. Vernadet, conducteur des ponts et chaussées, qui, par son expérience technique, a été pour nous un précieux collaborateur.

2. Nous n'avons pas trouvé trace du mur dont parle M. A. de Rochemonteix (p. 177). Il est probable que, comme à nous-mêmes, on lui a signalé un mur à la place de l'amoncellement.

3. Les blocs sont en un calcaire friable, analogue au « calcaire grossier » des constructions de Paris. La seule carrière des Alpes-Maritimes où l'on trouve cette roche est près du village de Biot.

A gauche, partie supérieure d'une enseigne. L'animal sculpté, d'après la forme des jambes et la courbe de la queue, semble être un sanglier. Le départ de la hampe est visible. A droite, casque semblable à ceux du n° 1; cornes recourbées vers le haut. De part et d'autre du casque, fers de lance symétriques, inclinés vers le centre, celui de droite complètement visible, ainsi que la pointe de celui de gauche. Le casque est plus grand que ceux du n° 1.

Face supérieure : à droite, tenon, et trou à 10 centimètres du bord gauche. Face inférieure : à gauche, tenon.

N° 3. — Longueur : 0^m88; hauteur : 0^m56; profondeur : 0^m50.

A gauche, en haut, fragment d'ornementations en forme de guirlande; en bas, partie supérieure d'un carnyx. A droite, cuirasse comprenant un torse, des épaulières, une ceinture et des lambrequins, dont le bord inférieur manque.

Face supérieure : trou à droite, à 30 centimètres du bord.

N° 4. — Longueur : 0^m96; hauteur : 0^m50; profondeur : 0^m45.

A gauche, pièce indéterminée d'armure ou de harnais. A droite, cuirasse du même type que sur le bloc 3, inclinée de droite à gauche; trois étages de lambrequins. On aperçoit nettement la trace d'une hampe traversant la cuirasse. Derrière la cuirasse, à gauche, deux hampes verticales, séparées par un intervalle de 15 centimètres.

Face inférieure : à gauche, tenon à deux trous.

N° 5. — Longueur : 1^m37; hauteur : 0^m55; profondeur : 0^m47.

A gauche, moitié d'un bouclier. De part et d'autre, deux hampes verticales; obliquement et à l'intersection du bord droit du bouclier et de la face inférieure, fer de lance. A droite, montant sans sculpture. A 5 centimètres du bord inférieur et parallèlement à ce bord, raie d'un bout à l'autre du bloc. Au-dessous, le bloc est brut.

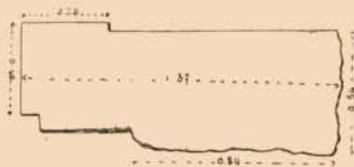


FIG. 2.

Face inférieure : tenon à gauche (*fig. 2*).

N° 6. — Longueur : 1^m14; hauteur : 0^m55; profondeur : 0^m48.

A gauche, montant sans sculpture. Au centre, hampe, avec,

de part et d'autre, les extrémités de deux courroies. A droite, fragment d'un grand bouclier ovale (*fig. 3*).

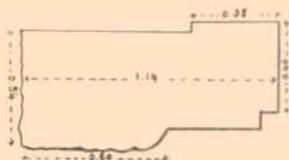


FIG. 3.

N° 7. — Longueur : 1^m35; hauteur : 0^m54; profondeur : 0^m48.

Pas de sculpture.

Face supérieure : trou et entaille (*fig. 4*).

N° 8. — Longueur : 1^m18; hauteur : 0^m48; profondeur : 0^m40.

Deux boucliers dont on aperçoit en partie la moitié supérieure; nervures verticales passant par les centres.

Face supérieure : tenon à droite (*fig. 5*).

N° 9. — Longueur : 1^m25; hauteur : 0^m44; profondeur : 0^m55.

1° Nervure de 5 centimètres de large, parallèle au bord supérieur et à 15 centimètres de ce bord;



FIG. 5.

2° A 15 centimètres du bord inférieur, rangée de perles (une perle allongée entre deux perles placées verticalement).

Face supérieure : quatre trous, dont un carré (*fig. 6*).

N° 10. — Longueur : 1^m22; hauteur : 0^m35; profondeur : 0^m51.

A 20 centimètres du bord supérieur, rainure parallèle à ce bord (*fig. 7*).

N° 11. — Longueur : 0^m43; hauteur : 0^m58; profondeur : 1^m05.

A gauche, fragment de hampe de 4 centimètres de largeur, parallèlement au bord gauche et à 4 centimètres de ce bord. De la



FIG. 7.

hampe, en haut du bloc, se détachent deux courroies, qui retombent de chaque côté. La courroie de droite seule est tout entière visible (*fig. 8*).



FIG. 8.



FIG. 4.



FIG. 6.

Face supérieure : à gauche, tenon (?).

N° 12. — Longueur : 0^m75; hauteur : 0^m58; profondeur : 0^m29.

Pas de sculpture. Le bloc est à peine équarri.

N° 13. — Longueur : 0^m47; hauteur : 0^m31; profondeur : 0^m35.

Pas de sculpture.

Les angles sont détériorés. Il semble y avoir trois trous et un tenon.

II. — LES MONNAIES.

1. — DIVVS AVGVSTVS PATER, etc., frappée sous Tibère. — Cf. Cohen, *Octave Auguste*, n° 249; *Monnaies de l'empire*, 2^e édit., t. I, p. 97.

2. — C·CAESAR·AVG·GERMANICVS·PON·M·TR·POT·, etc., frappée entre le 18 mars 37 et le 18 mars 38. — Cf. Cohen, *Caligula*, n° 27, t. I, p. 240; Imhoof-Blumer, *Porträtköpfe auf römischen Münzen*, pl. I, 17.

3. — TI·CLAVDIVS·CAESAR·AVG·P·M·TR·P·IMP·, etc., frappée entre le 25 janvier 41 et le 25 janvier 42. — Cf. Cohen, *Claude I^{er}*, n° 3, t. I, p. 251.

4. — IMP·M·IVL·PHILIPPUS·AVG·, frappée entre 244 et 249. — Cf. Cohen, *Philippe père*, n° 213, t. V, p. 115; Imhoof-Blumer, *Porträtköpfe*, pl. III, 75.

5. — IMP·C·CLAVDIVS·AVG·, etc., frappée entre 268 et 270. — Cf. Cohen, *Claude II*, n° 134, t. VI, p. 143.

6. — IMP·C·C·VAL·DIOCLETIANVS·P·F·AVG·, etc., entre 284 et 305. — Cf. Cohen, *Dioclétien*, n° 541, t. VI, p. 476.

7. — CONSTANTIVS·MAX·AVG·, tête diadémée de Constance à droite. Revers : *gloria exercitus*, deux génies portant une lance, séparés par deux hampes. Frappée entre 323 et 361. — Cf. (pour le revers) une pièce de Constantin, Mommsen, *Histoire de la monnaie romaine*, t. IV, pl. xxxviii, 6, et p. 105.

8. — IVL·CRISPVS·NOB·CAES·, etc., frappée en 321. — Cf. Cohen, *Crispe*, n° 7, t. VII, p. 340.

III. — LES POTERIES.

1° Tuiles à rebord; pâte jaunâtre et grossière; grandes dimensions; au centre, rainures en ovale¹.

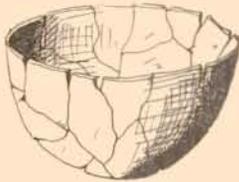


FIG. 9.

2° Poterie grise : nombreux fragments d'amphores et de bouchons d'amphore; pâte grossière, sans ornementation. On a pu reconstituer la partie inférieure de la panse d'une grande amphore (fig. 9) et l'orifice d'une très grande jarre (fig. 10).

3° Poterie rose : débris de vases plus petits, dont un fragment de lampe.

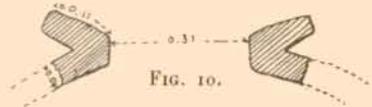


FIG. 10.

4° Poterie moulée grise : deux fragments².

5° Poterie rouge du type d'Arezzo : nombreux fragments.

IV. — LES RESTES DE CONSTRUCTION.

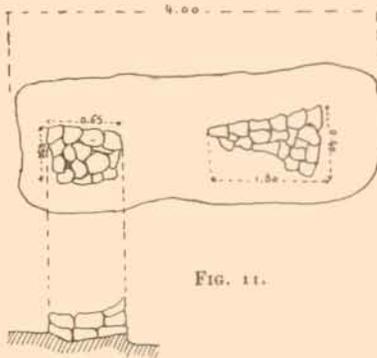


FIG. 11.

Deux portions de mur trouvées au point F.

La direction du mur est est-ouest. La base du mur est à 65 centimètres au-dessous du sol.

Pierres non appareillées, réunies par un mortier (fig. 11).

1. Nous avons vu chez M. Pellegrin une tuile de même fabrique, servant de couvercle à un petit tombeau trouvé par lui près de la route d'Antibes à Juan-les-Pins.

2. Cf. Jos. Decholette, *L'Officine de Saint-Remy*, in *Rev. archéol.*, 1901, I, p. 393-4 (repris dans *Les vases céramiques*, I, p. 41 et s.).

V. — LES MEULES.

Nombreux débris sur le versant est. Les meules de la région empruntent en général leurs matériaux aux roches locales : porphyre violacé ou rosé, granite, gneiss et grès des montagnes des Maures et de l'Estérel, trachyte de Biot ou d'Antibes, lave ou basalte d'Ollioules¹. Nous n'avons pu déterminer la provenance de nos meules.

II

I. — LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE.

Le mamelon sur lequel se trouvent les blocs et les débris forme un promontoire triangulaire arrondi, dominant une plaine basse et marécageuse, asséchée et colmatée de jour en jour depuis la création de la route en chaussée et du chemin de fer. A l'époque romaine la mer devait pénétrer dans l'estuaire de la Brague² et entourer deux côtés du mamelon, formant, au nord, une petite baie (l'étang de Vaugrenier offre une certaine profondeur aujourd'hui encore, et l'on aurait trouvé à cet endroit des blocs munis d'anneau), au sud, des lagunes plus ou moins marécageuses. Les tranchées que nous avons faites au point C nous ont permis de déterminer avec assez de précision le contour de l'ancien rivage de galets. Le profil du mamelon se présente, en effet, de la manière suivante (fig. 12) : par l'éboulis naturel des terres, le sol fertile a gagné peu à peu sur l'ancienne plage de galets.

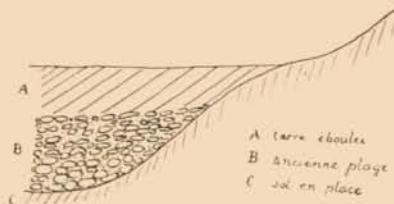


FIG. 12.

1. Cf. Goby (Paul), *Sur quelques meules et moulins antiques trouvés dans les Alpes-Maritimes* (Bulletin de la Société préhistorique de France, séance du 27 avril 1905, t. II (1905), p. 127-9).

2. Ce que dit Lenthéric (*Provence maritime ancienne et moderne*, p. 433) sur le golfe du Var est applicable à la Brague, les deux rivières ayant le même régime.

Le tronçon de la voie Aurélienne¹ qui, partant d'Antibes, gagnait la station *Ad Varum flumen*, puis Cimiez, est facile à déterminer sur le parcours qui nous préoccupe. Sortant d'Antibes, elle montait au flanc du versant rocheux qui regarde la mer et gagnait la Brague à la hauteur d'un pont resté dans

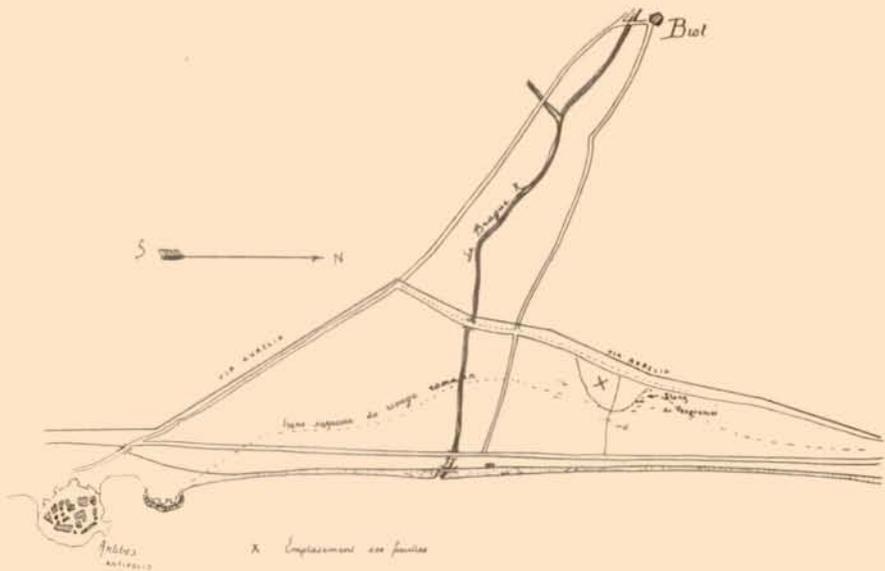


FIG. 13.

l'esprit des habitants comme « le pont de Marius » ; suivant toujours à mi-côte les pentes qui plongeaient dans la mer, elle laissait à l'est notre mamelon ; puis, au delà, remontait dans l'estuaire formé par la rivière du Loup. Ce passage est le seul possible. Il n'est pas vraisemblable que la route ait remonté jusqu'à Biot. Les communications entre les vallées de la Brague et du Loup ne sont pas faciles, et il n'existe pas de route ni même de chemin entre Biot et Villeneuve-Loubet (*fig. 13*).

Le mamelon présentait donc les avantages suivants :

1° Il pouvait être facilement défendu puisque la mer, de deux côtés, l'environnait ;

1. Cf. Desjardins, *Géographie de la Gaule*, t. IV, p. 167, n. 2 ; Lenthéric, *op. cit.*

2° Il surveillait le pont de la Brague et le débouché de la vallée; or, dans la vallée de la Brague se trouvait Biot, d'où partait l'aqueduc qui amenait à Antibes l'eau de Font-Vieille, et où l'on a trouvé deux inscriptions funéraires;

3° Par sa situation de promontoire sur une courbe que n'avaient pas encore altérée les apports du Var, il était en communication facile avec Antibes, Cimiez et la Turbie (*Alpes Maritimae*).

L'existence de cette station est due aux mêmes lois qui ont déterminé la situation de Cimiez, de *Ad Varum flumen* et de l'*oppidum* des Décéates mentionné par Pomponius Mela¹. De même que la station de Cimiez surveillait le Paillon, *Ad Varum flumen* le Var, l'*oppidum* des Décéates le Loup, notre petite *mansio* gardait le passage de la Brague et était proportionnée à l'importance de cette rivière. Tous ces postes sont situés sur la rive gauche des cours d'eau, pour les mettre entre eux et l'ennemi éventuel qui ne pouvait venir que de l'ouest. De plus, la rareté des anses, signalée déjà par Pomponius Mela, rendait nécessaire la protection de toutes celles qui se trouvaient entre Nice et Antibes. Enfin les villes de quelque importance développent toujours autour d'elles une ceinture de petites stations, et Antibes, à la fois port marchand, arsenal et point de départ de la route de l'Estérel², devait suivre cette règle.

1. M. de Rochemonteix (*Bulletin des Antiq.*, 1901, p. 177) s'était demandé si l'*oppidum Deciatium* de Pomponius Mela (II, 5) ne se trouvait pas sur notre mamelon. M. Edm. Blanc (*Épigraphie des Alpes-Maritimes*, p. 16) a étudié la question. Nous ne voyons pas pourquoi il traduit *oppidum Deciatium* par capitale des Décéates. Le texte de Pomponius Mela doit être cité en entier : *In litoribus aliquot sunt cum aliquibus nominibus loca, ceterum raræ urbes, quia rari portus, et omnis plaga Austro atque Africo exposita est. Nicaea tangit Alpes, tangit oppidum Deciatium, tangit Antipolis*. La côte est exposée au vent, donc les ports sont rares et par suite les villes. Seules les villes adossées aux Alpes peuvent se constituer. C'est pourquoi Nice touche les Alpes (le port s'appuie à la masse du château), de même un *oppidum* des Décéates, de même Antibes (le port est protégé par une ceinture de collines et par le rocher du Fort Carré). Nous ne croyons pas que le mot *oppidum* puisse s'appliquer à notre station, qui n'a pu être que peu importante. Nous adopterions volontiers l'opinion d'E. Blanc, qui le place au lieu dit Saint-Jean, entre Cagnes et Villeneuve. Son argument le plus fort est que là se trouvait l'embranchement de la route menant à Vence. Le Loup avait une importance assez considérable pour nécessiter un établissement près de son embouchure.

2. Cf. Desjardins, *La Gaule d'après la carte de Peutinger*, p. 441; Abbé Tisserand, *Histoire d'Antibes*, 1876; Arazi, *Histoire d'Antibes*, publiée par Sardou et E. Blanc, 1880; Lenthéric, *Provence maritime*, p. 453; Desjardins, *Géographie de la Gaule, passim*; E. Blanc, *Épigraphie des Alpes-Maritimes*; Bazin, *Un monument géographique romain à Antibes* (*Rev. archéol.*, 1887, II, p. 325).

Ni la Carte de Peutinger, ni l'Itinéraire d'Antonin, ni l'Itinéraire Maritime ne mentionnent de station entre le Var et Antibes. Seule la Cosmographie du Ravennate signale sur le bord de la mer, entre Nice et Antibes, *Diceorum* et *Micalo colonia*, que l'on n'a pas identifiés. Nous ne connaissons rien dans la toponymie qui nous permette une identification.

Quelle était la nature de cette station? à quelle date faut-il la placer? Les débris trouvés nous permettent seulement de dire qu'il y eut bien là des constructions. La grossièreté des débris semble indiquer une installation très simple. Les remaniements postérieurs ont pu, il est vrai, faire disparaître tout ce qui avait quelque valeur. Les seules indications un peu précises ne nous peuvent venir que de l'étude du monument lui-même.

II. — LES ÉLÉMENTS DE LA COMPOSITION.

Le carnyx (pl. VI). — I. Le type le plus authentique est fourni par le chaudron de Gundestrup¹. C'est le seul monument où nous ayons l'image du musicien jouant².

II. Dans les monnaies gauloises, quatre types : *a*) derrière un cheval passant et coupant le champ de la pièce³; nous constatons une déformation de l'image transformée en simple ornement; *b*) tenu en main par une Victoire⁴; *c*) tenu en main par un guerrier⁵; *d*) derrière la tête d'un personnage⁶.

III. Dans les monnaies romaines⁷. Par ordre chronologique des *gentes* : *Fouria*, *M. Fourius L. f. Philus*, 618-126⁸; *Fundania*,

1. Cf. *Revue archéologique*, 1893, I, pl. XI, et 1894, I, p. 158 et s.; A. Bertrand, *Religion des Gaulois*, p. 376 et s., pl. XXIX.

2. Nous ne pouvons considérer comme musicien jouant la figure classée comme telle par Hucher, *Art gaulois*, I, pl. VI, 2; voir à l'index *Carnyx*.

3. Hucher, II, fig. 89, 90, t. I, pl. 75, 1 et 2.

4. Hucher, II, fig. 63, 64.

5. Hucher, I, pl. VII, 1. C'est une monnaie éduenne. On y sent l'influence romaine. De fait, la forme du carnyx annonce celle qu'il prendra sur les bas-reliefs romains. Dans ce même type, Bertrand (*Rev. archéol.*, 1894, I, p. 160) cite une monnaie de Bretagne de la collection J. Evans (reproduite dans l'album Henri de la Tour, pl. 43) où le carnyx est tenu par un cavalier.

6. Hucher, t. I, pl. XXVIII, 1. Ce type a échappé à la nomenclature des monnaies gauloises à carnyx dressée par Bertrand (*loc. cit.*).

7. Tableaux d'ensemble de ces monnaies, *Rev. archéol.*, 1894, I, p. 153; Bertrand, *Religion des Gaulois*, pl. XXXI, p. 376; *Rev. archéol.*, 1887, II, pl. XIV.

8. Babelon, *Monnaies de la République*, I, p. 525, n° 18.

C. Fundanius, 653-101¹; *Egnatuleia*, *C. Egnatuleius C. f.*, 653-101²; *Cloulia*, *T. Cloulius*, 653-101³; *Marcia*, *C. Marcus Censorinus*, 670-84⁴; *Coelia*, *C. Coelius Calvus* [en l'honneur de *C. Coelius Calvus*, 652-102], 700-54⁵; *Julia*, *C. Julius Caesar*, 703-50⁶, 708-46⁷.

Types : 1° dans un trophée⁸; 2° tenu en main par un guerrier sur un char⁹; 3° dans le champ de la pièce¹⁰; 4° carnyx croisés sur le revers¹¹.

IV. Sur les bas-reliefs romains : 1° sur l'arc d'Orange¹², exclusivement dans les trophées; 2° sur la cuirasse d'Auguste¹³; 3° sur le soubassement de la colonne Trajane¹⁴.

V. Sur une peinture de Pompéi : tenu par une Victoire¹⁵.

De l'examen de ces documents ressort :

1° Petit nombre d'images authentiques (chaudron de Gundestrup et quelques monnaies gauloises, où pourtant l'on saisit déjà une transformation). D'après ces monuments, on peut déterminer ainsi les caractères du carnyx original : 1° tube très allongé; 2° gueule largement ouverte; 3° anneaux de distance en distance; 4° embouchure latérale.

2° Dans les images d'origine romaine, nous assistons à la fixation d'un type qui, créé au moment des grandes victoires sur les Cimbres (rapprochement avec le chaudron de Gundestrup), devient un des symboles de la victoire contre les Gaulois en général. A la forme si nette du chaudron et de

1. Babelon, *Monnaies de la République*, t. I, p. 516, n° 2.

2. *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 475, n° 1.

3. *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 360, n° 2.

4. *Id.*, *ibid.*, II, p. 192, n° 19.

5. *Id.*, *ibid.*, I, p. 372, n° 4 et 5.

6. *Id.*, *ibid.*, II, p. 11 et 12, n° 11, 12, 13.

7. *Id.*, *ibid.*, II, p. 17, n° 25, 26, 27.

8. Tableau de Bertrand, n° 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, revers de 25 et 26.

9. Tableau de Bertrand, n° 15. Revers, de 1, 2, 3, 4, 5 du tableau de la *Revue archéologique*, 1887, II, pl. XIV.

10. Tableau de Bertrand, n° 14, 16, 19, 20, 21, 22, 26.

11. *Ibid.*, n° 18.

12. Un très grand nombre de fois. Voir l'album de Caristie, *Monuments antiques d'Orange*. Arc : face septentrionale, côtés droit et gauche, face méridionale et face orientale.

13. *Monum. dell'Inst.*, t. VI et VII, pl. LXXXIV.

14. Froehner, *La colonne Trajane*, t. I, pl. 7, 8, 11, 12, 13, 17, 21, 22, 23 (nous n'indiquons que les planches de détail), nous avons compté douze représentations de carnyx. On n'a pas assez signalé la présence du carnyx sur la colonne Trajane.

15. Daremberg et Saglio, article *Carnyx*, fig. 1193.

quelques représentations gauloises se substitue un dessin plus indécis; on ne sait représenter l'embouchure¹. Évidemment on n'a plus le modèle sous les yeux, et le carnyx déformé arrive à ne plus ressembler du tout à la trompette primitive (cuirasse d'Auguste et peinture de Pompéi).

A quelle étape de cette évolution se place le carnyx de notre monument? Nous pouvons, croyons-nous, le rapprocher de ceux de l'arc d'Orange. Il est très déformé. La caractéristique du carnyx, gueule largement ouverte, y est mal indiquée; les anneaux n'existent plus.

Les casques (pl. V). — Les casques de notre monument offrent les deux caractères essentiels suivants : ils sont munis : 1° de cornes; 2° de joues.

1° *Casques gaulois munis à la fois de cornes et de joues :*

I. Monnaies gauloises, aucun exemple.

II. Monnaies romaines, quelques exemples sur les trophées².

III. Bas-reliefs romains : *a)* monument de Saint-Remy, un exemple douteux³; *b)* arc d'Orange, deux exemples, tous deux placés dans les trophées⁴; *c)* urne de marbre d'Anagni⁵, trois exemples remarquables en ce que les casques semblent divisés en deux parties ajustées, mais ne faisant pas corps; de plus, l'ornementation, très poussée, permet, croyons-nous, d'y constater des influences étrangères; *d)* statue grecque, guerrier gaulois de Délos⁶, un exemple douteux.

2° *Casques gaulois munis seulement de cornes :*

I. Chaudron de Gundestrup, deux exemples⁷.

II. Monnaies gauloises, un exemple douteux⁸.

1. Voir une esquisse effacée de l'embouchure sur un carnyx de la face orientale de l'arc d'Orange. On saisit sur le fait l'ignorance du sculpteur.

2. Tableau de Bertrand, n° 5, 6, 7, 8, 11, 12.

3. *Antike Denkm.*, 1887, pl. xvi, 2, au centre. Nous croirions plutôt que ce casque n'est muni que d'un appendice assez court couvrant l'oreille. Cf. un casque de la frise de l'arc d'Orange.

4. Le premier sur la face septentrionale, — côté gauche, à gauche, — le second couronnant un des deux trophées de la face occidentale.

5. *Bullettino della Commissione comunale di Roma*, 1900, pl. xiv, xv.

6. *Bulletin de correspondance hellénique*, 1889, pl. II. Cf. Reinach, article *Galea* du *Dictionnaire de Daremberg*.

7. Bertrand, *Religion des Gaulois*, pl. xxix et fig. 58, p. 368.

8. Jullian, *Vercingétorix*, frontispice, médaille de la collection Changarnier.

III. Monnaies romaines, un exemple douteux¹.

IV. Bas-reliefs romains : a) Saint-Remy, quatre types² ; b) arc d'Orange, un type³ ; c) colonne Trajane, un exemple très douteux⁴.

3° Casques gaulois à joues :

On a retrouvé des casques celtiques originaux à joues. Nous en citerons deux, l'un de Montefortino⁵, l'autre de Weiskirchen⁶.

I. Monnaies gauloises, aucun exemple.

II. Monnaies romaines, aucun exemple¹.

III. Bas-reliefs romains : arc d'Orange, un exemple⁷.

IV. Plaque verre bleu Castellani⁸.

4° C'est à la forme sans cornes ni joues que se rattache l'immense majorité des casques gaulois⁹ et celtiques que nous connaissons soit par les originaux, soit par les représentations authentiques. Notons d'abord que les casques gaulois sont rares¹⁰. Ils peuvent se ramener aux types suivants.

1. Tableau de Bertrand, n° 4. Il est assez difficile de préciser ce détail, mais d'une façon générale le type du casque gaulois sur les monnaies romaines est soit à cornes et à joues, soit sans appendice d'aucune sorte.

2. *Antik. Denkm.*, 1887, pl. 16, 1, à gauche, 17, 2, à droite, centre gauche, centre droit.

3. Bas de la frise ; à noter qu'on retrouve dans la même frise le même casque sans les cornes.

4. Froehner, t. I, pl. x, au centre, une seule corne est indiquée et l'état du bas-relief, assez bon s'il faut en croire la planche de Froehner, n'explique pas la disparition de l'autre corne. Malgré l'opinion de M. S. Reinach (Daremberg, article *Galea*), nous croyons qu'il n'y a pas sur la colonne Trajane de casques à cornes. — Au point de vue des cornes : 1° cornes droites et effilées : Orange, face occidentale ; Saint-Remy, *Antik. Denkm.*, pl. 17, 2, centre gauche ; urne d'Anagni ; 2° cornes droites terminées en boules : Gundestrup, Saint-Remy, 16, 1, gauche, 16, 2, centre ; Orange, frise ; 3° cornes de béliet : Saint-Remy, 17, 2, droite, centre droit ; urne d'Anagni.

5. *Revue archéologique*, 1902, I, p. 261, fig. 1 (article de Jos. Dechelette sur Montefortino et Ornavasso).

6. *Id.*, *ibid.*, fig. 2.

7. Couronne un trophée de la face septentrionale droite (trophée de gauche).

8. Sur la plaque elle-même. Cf. S. Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique* (*Rev. archéol.*, 1889, I, p. 200, n. 2, reproduite p. 201, fig. 23).

9. Un texte de Diodore (V, 30), où il indique les casques à cornes comme particuliers aux Gaulois, a fait autorité pendant fort longtemps (cf. en particulier le mémoire, d'ailleurs très substantiel, de Lagoy, *Recherches numismatiques sur l'armement des Gaulois*, Aix, 1849). Bertrand (*Rev. archéol.*, 1894, I, p. 164 et s.) a bien montré par une comparaison avec un texte de Plutarque que dans le texte de Diodore il s'agit vraisemblablement plutôt des barbares de 102 que des Gaulois.

10. « La rareté des casques, ordinairement réservés aux chefs, constitue à coup sûr un caractère distinctif de l'armement gaulois... En Gaule, et notamment dans la Marne, aussi bien qu'en Bohême, alors qu'il est impossible de tenter un inventaire des épées gauloises, tant les sépultures militaires sont abondantes, le nombre des

I. Casques constitués seulement par une coiffe de métal, terminée par une pointe plus ou moins aiguë¹.

II. Casques en deux parties : une coiffe en fer, une bande pla'e faisant le tour de la tête².

III. Casques à cimier³.

Nos casques rentrent donc dans la catégorie qui n'offre aucun original ni représentations authentiques hors le chaudron de Gundestrup. L'existence de ces mêmes casques à cornes sur les monnaies romaines frappées aux environs de 101, c'est-à-dire au moment de Verceil, la persistance de ces mêmes casques sur les monnaies romaines postérieures et sur les bas-reliefs romains représentant des victoires de Romains sur des barbares, et en même temps l'absence de ces casques soit dans les tombeaux soit sur les monnaies gauloises, semblent prouver : 1° que l'origine des casques à cornes est cimbrique; 2° que le casque à cornes est devenu un type traditionnel du trophée; 3° qu'il y a eu une transformation dans le sens de la complication; des formes rudimentaires du chaudron de Gundestrup et des monnaies romaines on passe à la variété tout à fait conventionnelle de Saint-Remy et

casques est partout fort restreint » (Jos. Déchelette, *Montefortino et Ornavasso*, in *Rev. archéol.*, 1902, I, p. 255). — Cf. S. Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique* (*Rev. archéol.*, 1889, I, p. 337, n. 4), et article *Galea* du *Dictionnaire* de Daremberg. — Voir aussi Bertrand, à propos du vase de Gundestrup.

1. Originaux : casque d'Amfreville, presque rond, Bertrand, *Archéologie celtique*, p. 370, fig. 106; — casque de la Gorge-Meillet, effilé, *Id.*, *ibid.*, p. 367, fig. 105; — casque de Berru, effilé, *Id.*, *ibid.*, p. 359, fig. 104; — casque d'Oppeano, pointu, Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 101, fig. 58; — casque de Sanct-Margarethen, terminé par une pointe au-dessus du casque, *Id.*, *ibid.*, p. 103, fig. 62.

Représentations : casque de la Situle de la Certosa (Bologne), *Id.*, *ibid.*, p. 109, fig. 68. — Il faut rattacher à ce type les casques pointus du monument de Pergame et les casques de la colonne Trajane (par exemple, Froehner, t. I, pl. VII, VIII, X, etc.).

2. Originaux : casque de Sesto-Calende (Cisalpine), Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 54, fig. 4; — casque de Moritzing (Tyrol), terminé par un bouton, *Id.*, *ibid.*, p. 119, fig. 77.

Représentations : casque très aplati, Hucher, *op. cit.*, I, pl. II, 2 : c'est le casque habituel des cavaliers; moins aplati, casque atrébate, Hucher, I, pl. LXII, 2; — à coiffe décorée, casque éduen, *Id.*, I, pl. LXXXIV, 3; — orné d'un appendice en forme de croc'et, *Id.*, I, pl. XX, 2; — surmonté d'un bouton et d'appendices, *Id.*, I, pl. XXXI, 1. Il faut rattacher à ce type : monument de Saint-Remy, *Antik. Denkm.*, 1887, pl. 16, 1, au centre droit; arc d'Orange, deux casques de la frise, dont l'un muni de deux appendices couvrant les oreilles; de même, face méridionale, côté droit, au centre droit.

3. Originaux : à un seul cimier : casque de l'Italie du Nord, Bertrand, *Archéologie celtique*, p. 355, fig. 103; cimier du musée de Châteauroux, *Rev. archéol.*, 1902, I, p. 329, fig. 3; — à deux cimiers; casque de Watsch, Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 113, fig. 61.

Représentation : Situle de la Certosa (Bologne), *Id.*, *ibid.*, p. 109, fig. 68.

d'Orange, et, enfin, à la surcharge de l'urne d'Anagni. — C'est la même évolution que celle du carnyx.

A quel type se rattachent nos casques? En réalité, aucun bas-relief ne nous en offre de semblables¹. Au contraire, il y a une parenté très proche entre nos casques et les monnaies, en particulier celles de César. Il est naturel que le sculpteur de notre monument, n'ayant pas de modèle sous les yeux, se soit inspiré des monnaies qu'il avait en main. Ce fait explique le joint artificiel entre la joue et le casque proprement dit, de même l'angle que forme le casque sur le devant de la tête.

Les cuirasses. — Les cuirasses sont les parties de l'armement les plus nettement dessinées. Elles se composent: 1° d'un torse souple; 2° de deux épaulières; 3° d'une ceinture; 4° de lambrequins. C'est là un type de cuirasse grecque (statues *loricatae* ou *thoricatae*) qui dans l'armée romaine était réservée aux officiers exerçant un haut commandement (*tribuni, legati, imperator*)².

Les Gaulois portaient-ils une cuirasse? La cuirasse, semble-t-il, fut chez eux l'exception. C'est le sagum, le sagulum et la braie que nous voyons figurer sur tous les monuments (Orange, colonne Trajane, urne d'Anagni). Cependant nous avons des cuirasses originales³, et sur les monnaies gauloises nous constatons l'existence de cuirasses munies de jupon et d'épaulières⁴. Mais ces représentations sont naturellement assez confuses. A Saint-Remy, les Romains comme les Gaulois portent des cuirasses à épaulières et à lambrequins⁵; de même le Gaulois de la villa Albani⁶. Enfin, sur le sarcophage

1. Les casques de Saint-Remy sont très différents. Un seul dans l'arc d'Orange (face occidentale, trophée) offrirait des rapports assez précis. Mais il est surmonté d'une pointe. Ceux de l'urne d'Anagni sont très nettement postérieurs. Cf. l'article de la comtesse Lovatelli, qui accompagne la publication de l'urne (*Bullettino*, 1900, p. 241-265).

2. *Dictionnaire* de Daremberg, article *Lorica*.

3. Par exemple, la cuirasse celtique de Grenoble, *Rev. archéol.*, 1901, II, p. 310, fig. 2. Article de Costa de Beauregard, *Les cuirasses celtiques de Fillinges*, p. 308-305.

4. En mettant de côté Hucher, I, III, 2, où nous croyons reconnaître un soldat romain, et I, XXII, 1, où la cuirasse est de fantaisie, la monnaie I, XCV, 2, nous a testé l'existence des lambrequins; I, II, 2, I, VII, 1, I, XLVI, 1, etc., celle des épaulières.

5. A Saint-Remy notons un type particulier de cuirasse qui couvre le bas-ventre sans épaulières ni lambrequins.

6. *Rev. archéol.*, 1889, I, p. 190, fig. 12.

Ammendola¹, le grand camée de Vienne² et la colonne Trajane, cette cuirasse est réservée exclusivement aux Romains, en opposition avec la nudité des Gaulois ou avec leur sayon.

Pour notre monument, la précision des détails nous incline à penser que le sculpteur, en quête d'un modèle, a choisi, soit par ignorance des mœurs gauloises, soit par insuffisance de documents, une arme qu'il avait sous les yeux, et l'a copiée exactement.

Le sanglier enseigne. — Nous n'insisterons pas sur le sanglier enseigne. On sait qu'il fut l'enseigne par excellence des Gaulois et des Germains en général³. Il n'y a donc rien d'étonnant à le rencontrer ici.

Le torques. — Il en est de même du torques⁴.

Les boucliers longs. — Le bouclier long a de tout temps caractérisé les Gaulois⁵. Les nôtres rentrent dans la catégorie la plus simple, celle du bouclier du Gaulois d'Avignon.

1. *Rev. archéol.*, 1888, II, pl. XXII-XXIII.

2. *Rev. archéol.*, 1889, I, p. 322, fig. 24.

3. a) Original, trouvé aux environs de Luxembourg, Bertrand, *Archéologie celtique*, p. 419, fig. 107.

b) Chaudron de Gundestrup, sur deux casques.

c) Monnaies gauloises : représentation par quelques traits informes, Hucher, I, pl. VIII, 1 (Armorique); I, pl. XXXVII, 2 (Redons); par une forme mieux définie, I, pl. XCII, 2 (Rouen); I, pl. LXXII, 1 (Rèmes); I, pl. LXIII, 1 (Unelles); I, pl. LXXVIII, 2 (Siquanes); I, pl. XLII, 1 (Osismiens); forme arrêtée, I, pl. LXXIV, 2 (Aulerces-Ebuovices); I, pl. V, 2 (Carnutes ou Ebuovices); I, pl. IX, 1 (Pictons).

d) Monnaies romaines : tableau de Bertrand, 24, 25.

e) Bas-reliefs romains : arc d'Orange, fréquemment; cuirasse d'Auguste.

f) Plaque bleu : Castellani.

4. a) Originaux : assez nombreux, cf. Bertrand, *Archéologie celtique*, p. 265.

b) Chaudron de Gundestrup. *Rev. archéol.*, 1893, t. I, pl. XII, au cou et à la main du dieu cornu.

c) Monnaies gauloises : très nombreuses représentations, soit comme torques de victoire, Hucher, I, XXVII, 1; XXXIV, 2; XLIX, 2; LVII, 2; XCI, 1 et 2; II, fig. 18, 20, 148; — soit ornant le cou d'un personnage, I, X, 1 et 2; XII, 2; XVIII, 1; XXXIII, 1 et 2; X, V, 1; LXVI, 2; LXVII, 1; LXXX, 2; II, fig. 66, 210, 212, 213, 215, 216.

d) Bas-reliefs romains : sarcophage Ammendola.

e) Grand camée de Vienne.

5. Reproductio is celtiques et gauloises : Gaulois d'Avignon, Desjardins, *Géographie de la Gaule*, II, pl. IX, fig. 12; bouclier hexagonal : Gundestrup; avec bordure et umbo : Sítule de la Certosa; fourreau d'épée d'Hallstatt, Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 100, fig. 57. — Monnaies gauloises : simple sans umbo, Hucher, I, LIV, 1; II, fig. 34; simple avec umbo, Hucher, I, XLIII, 2; avec bordure et ornement

Les demi-boucliers au bas du monument sont-ils des boucliers ronds ou longs? On sait que les boucliers ronds étaient rares dans l'armement gaulois¹. Nous croyons que ces demi-cercles appartiennent à des boucliers longs, ou que le sculpteur, voulant les mettre le long du soubassement, a dû les faire en demi-cercle pour la régularité de la décoration.

Les lances. — Les lances sont conformes aux pointes originales retrouvées et aux représentations gauloises².

Nous n'avons pu déterminer la nature du motif de gauche, sur le bloc 4.

III. — LA DESTINATION DU MONUMENT.

Les éléments de certitude que nous pouvons tirer de l'examen des blocs sont les suivants :

1° Le bloc n° 10 semble n'avoir rien eu à supporter; la face supérieure ne présente aucune trace de tenon, et offre une surface inégale. Nous nous croyons donc autorisés à penser que cette corniche couronnait l'ensemble.

2° Le bloc n° 1 offre des sculptures symétriques autour d'un motif central. De plus, la face inférieure, soigneusement parée, indique qu'elle était destinée à être vue. On est amené à l'idée d'une poutre de pierre au-dessus d'une porte.

3° Le plan des deux blocs 5 et 6, qui ne peuvent pas être

central, Hucher, t. I, XLIX, 1; II, 146; en losange, Hucher, I, LXVI, 2; en hexagone, Hucher, I, XXII, 1; II, 64, 65.

Reproductions gallo-romaines, romaines et grecques: autel des nautes parisiens (Desjardins, III, p. 261); Saint-Remy, cinq types; Orange, quatre types; colonne Trajane, exemples nombreux. Cf. Courbaud, *Le bas-relief romain*, p. 161; sarcophage Ammendola; verre bleu Castellani; Jeune Gaulois de Venise (*Rev. archéol.*, 1889, I, p. 12, fig. 4); portique de Pergame (*Ibid.*, pl. 1x).

1. Situle de la Gertosa; situle de Matrai, Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 110, fig. 70. Dans les monnaies gauloises, deux exemples seulement, Hucher, I, III, 2 (c'est une monnaie arverne); II, 72 (monnaie de Pannonie).

Dans les représentations romaines, nous ne voyons que le verre bleu Castellani qui offre dans un trophée d'armes celtiques un bouclier rond.

2. Nous citerons seulement quelques types: fers de lances de San Bernardo et Persona, *Rev. archéol.*, 1902, I, p. 268, fig. 9 et 10; fer de lance des tumulus de la Marne et de Marzabotto, Bertrand, *Archéologie celtique*, p. 351, fig. 99 et 100; — dans les monnaies gauloises, cinq types: 1° t. I, III, 2; 2° t. I, XXII, 1; 3° t. I, XLVI, 1; 4° t. I, LIV, 1; 5° t. I, c. 2; les mêmes types sont reproduits par l'arc d'Orange sauf le deuxième.

superposés, mais doivent être placés en regard l'un de l'autre, est conforme au tracé d'une porte (*fig. 14*). De plus, ces deux blocs nous apprennent : 1° que la largeur de porte devait être faible, étant donnée la médiocre largeur des piliers ; 2° que seul un côté devait être vu, puisque la face symétrique à la face



FIG. 14.

sculptée, sur chaque bloc, est complètement dépourvue de sculpture et n'est même qu'imparfaitement parée.

Il ne semble donc pas que nous ayons affaire à un monument autour duquel on ait pu circuler. Cette observation, jointe au plan des blocs 5 et 6, nous amène à conjecturer l'existence d'un mur dont le monument ne serait qu'une porte ornée.

Sur ces données nous avons essayé une reconstitution (pl. IV), en nous fondant sur les observations secondaires suivantes :

1° La hauteur identique et la même profondeur des blocs 1 et 2 peuvent nous faire penser qu'ils appartenaient à la même partie architecturale, la frise.

2° L'aspect très particulier du bloc n° 5, qui exclut l'hypothèse d'un autre bloc au-dessous de lui ; il ne pouvait qu'être enterré jusqu'à la rainure inférieure. Par analogie, nous avons supposé à la base du monument les deux autres demi-boucliers.

3° La symétrie relevée dans le bloc n° 1 nous autorise à supposer une symétrie analogue dans les piliers. C'est pourquoi nous avons disposé de part et d'autre de la porte les deux cuirasses.

En résumé, ce qui dans notre reconstitution nous apparaît comme certain, c'est la forme en porte à couverture horizontale, le couronnement par la corniche, le plan de la porte, le dispositif des demi-boucliers comme ornementation inférieure. Le reste est hypothétique.

IV. — L'ÂGE DU MONUMENT.

Cet examen nous amène aux conclusions suivantes :

1° Le sculpteur n'avait pas sous les yeux des modèles authentiques, sauf pour la cuirasse, qui est romaine.

2° Le carnyx et les casques sont d'un type analogue à celui des monnaies frappées entre 101 44, et non du type des monuments d'Orange et de Saint-Remy.

Le monument semble donc se placer entre l'époque où les Romains, ayant sous les yeux les armes des Cimbres, ont frappé leurs monnaies¹, et l'époque où l'art, s'emparant de ces motifs, les a déformés pour en faire les éléments traditionnels des trophées. Comment expliquer, dans l'hypothèse contraire, que le sculpteur ne se soit pas inspiré des monuments existant dans la région? Or, le monument de Saint-Remy et l'arc d'Orange sont de l'époque de Tibère². Nous placerions donc volontiers nos blocs à l'époque d'Auguste³.

De même, la disposition des armes sur le monument est d'un type assez singulier; plus tard, à partir de Saint-Remy, il semble que les trophées aient eu deux modes de représentation, armes jetées sans ordre et amoncelées, ou trophées dressés et armes symétriquement placées par rapport à une hampe⁴. Notre monument semble tenir à la fois de l'un et de l'autre type. L'ordonnance y est symétrique, sans être rigoureuse. Là encore nous saisissons l'indice d'une époque où les types ne sont pas fixés.

Nous ne faisons donc que signaler l'hypothèse émise par M. Bordellet et reprise par M. de Rochemonteix sur l'origine

1. Les armes des Cimbres furent apportées à Rome par Catulus (Plutarque, *Marius*, 25). Cf. Bertrand, *Religion des Gaulois*, p. 377.

2. Voir le résumé de la discussion et les indications bibliographiques dans Courbaud, *Le bas-relief romain à représentations historiques*, p. 327 et s. Compléter cette analyse par Ed. Bondurand, *L'arc de triomphe d'Orange et son inscription*, in *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1897.

3. C'est l'opinion émise avec réserve par M. S. Reinach (*Rev. archéol.*, 1901, t. II, p. 117).

4. Les deux types se rencontrent sur l'arc d'Orange; c'est l'amoncellement qui domine dans les soubassements de la colonne Trajane. Sur cette question, cf. article cité de la comtesse Lovatelli, accompagné de nombreuses photographies.

du trophée, destiné, selon lui, à commémorer la victoire des Vitelliens sur les Othoniens en 69 après J.-C.¹. — De même, Arazi², qui a eu connaissance de nos blocs, les rapporte à un combat décrit par Dion Cassius. Mais il a confondu dans le texte grec Valence et Vence³. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de supposer une victoire précise pour justifier la présence de notre monument, l'hypothèse d'une porte rend probable une installation permanente.

De quelle nature était cette installation? Le caractère militaire des sculptures fait songer à un poste de soldats que justifierait l'importance géographique du mamelon. D'autre part, la proximité de la voie Aurélienne rend vraisemblable l'existence à cet endroit d'une *mansio* servant de halte et de relais. Les monnaies indiquent qu'elle se maintint pendant une longue période. Nous avons, il est vrai, dans la série, une lacune de deux siècles. Mais le petit nombre de monnaies découvertes ne nous permet pas de tirer de cette lacune des conclusions formelles.

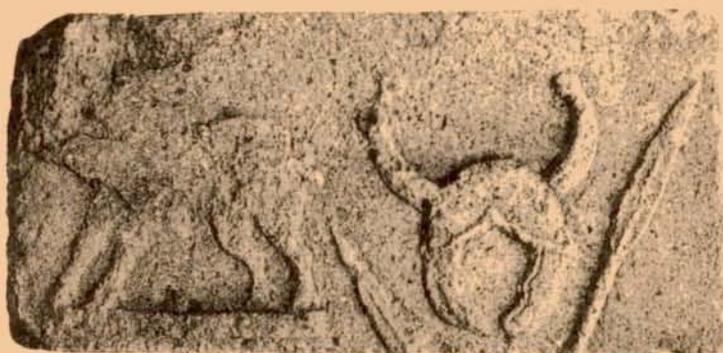
Des fouilles plus complètes amèneraient peut-être la découverte d'autres blocs ou de constructions intéressantes.

ROBERT LAURENT et CHARLES DUGAS. *

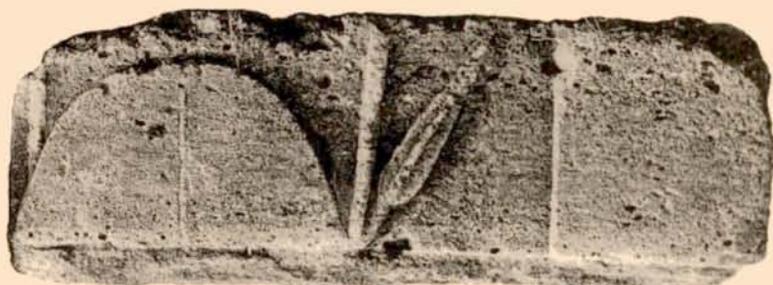
1. Du reste, la démonstration de M. Bordellet, pour le lieu même de la bataille, nous paraît fondée. Cf., sur cette question, un article de M. A.-L. Sardou, *Un problème de géographie historique* (*Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes*, t. III).

2. *Histoire d'Antibes*, p. 71.

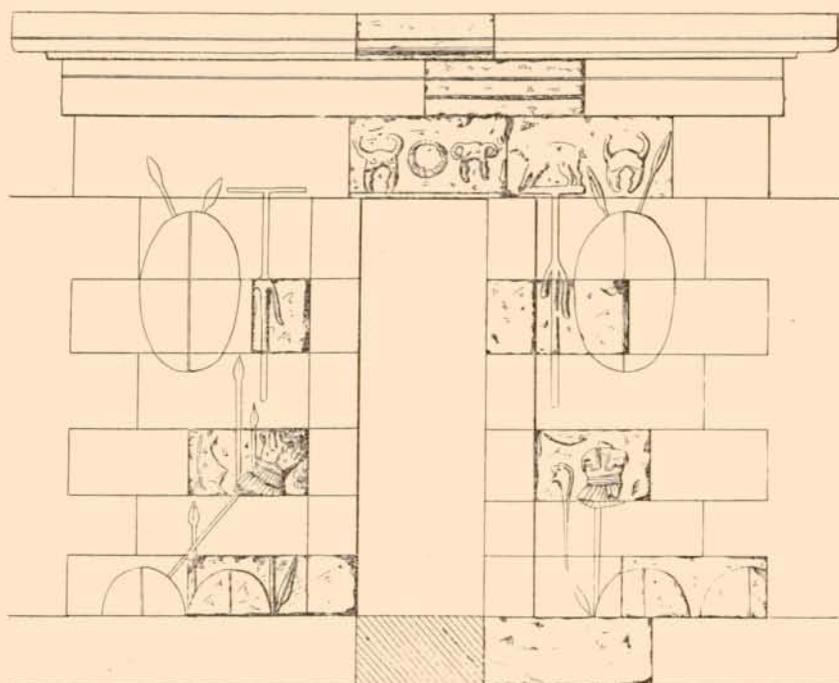
3. *Id.*, *ibid.* Cf. n° 1 de la page 70 (E. Blanc).



MONUMENT DE BIOT



MONUMENT DE BIOT



MONUMENT DE BIOT. — Restitution.

Chaudron de Gundestrup

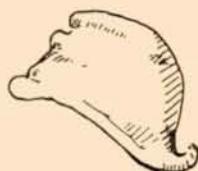
Monnaie gauloise



1



2



3

Monument de Saint-Remy



9



10



11



12

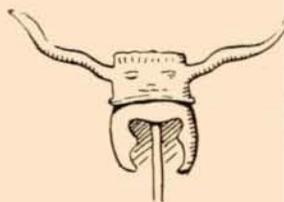


Colonne trajane

Urne de

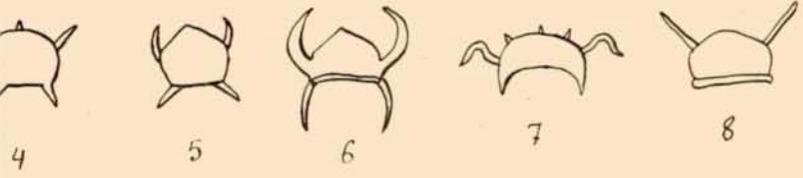


17



18

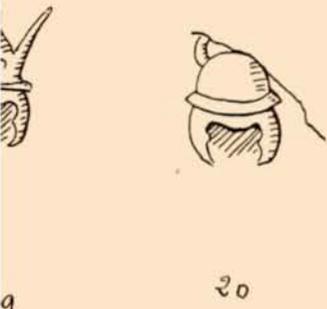
Monnaies romaines



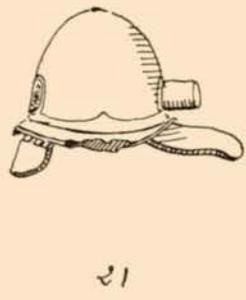
Arc d'Orange



Anagni



Gaulois de Delos



de casques gaulois.

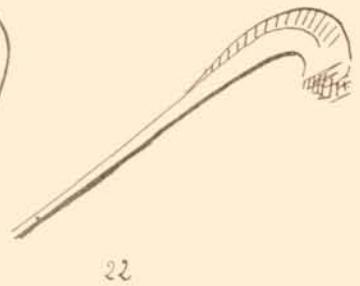
Chaudron de Gundestrup



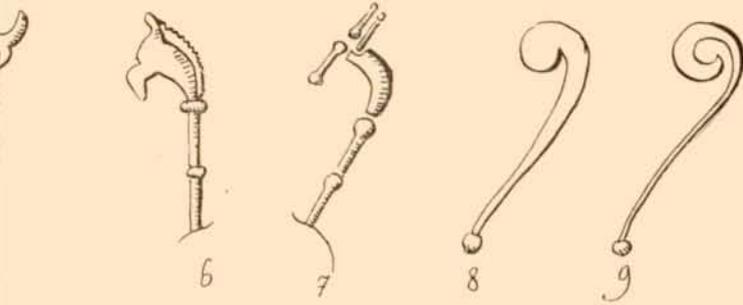
Monnaies romaines



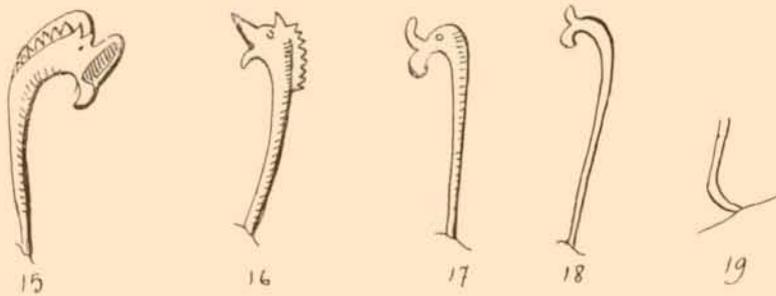
Colonne trajane.



ies gauloises



Arc de triomphe d'Orange.



Cuirasse d'Auguste

Peinture de Pompei



mpettes gauloises.